



Les Eaux de Beaufort

Rapport annuel d'activités Année 2016



Rapport annuel d'activités du Syndicat Intercommunal des Eaux de Beaufort présenté conformément à l'article L 5211-39 du Code Général des Collectivités Territoriales.

SOMMAIRE

1. Organisation et fonctionnement	3
1.1. La structure juridique	3
1.2. L'équipe élus	3
1.3. Le personnel	4
1.4. Les locaux	4
2. Bilan d'activités 2016	4
2.1. Le prix de l'eau.....	4
2.2. Travaux réalisés	5
2.3. Un objectif : Rester à la pointe de l'innovation.....	6
2.4. Première participation à la semaine du développement durable initiée par Saint-Malo Agglomération et la commune de Plerguer.....	6
2.5. Participation au contrôle des hydrants.....	7
2.6. Lancement du Schéma Directeur	7
2.7. Soutien du syndicat à une opération de solidarité internationale.....	7
2.8. Modification du patrimoine foncier du syndicat.....	8
3. Bilan financier 2016	9
4. Perspectives 2017	10
CONCLUSION	11

1. Organisation et fonctionnement

1.1. La structure juridique

Le syndicat des Eaux de Beaufort a été créé le 5 juin 1941. Il regroupait 8 communes avec comme objectif la production et la distribution de l'eau potable à la population du territoire. Au fil du temps, le syndicat s'est développé et regroupe aujourd'hui 35 communes.

Représentants du syndicat :

72 délégués titulaires

35 délégués suppléants



Suite au transfert de la compétence production le 1^{er} juillet 2014, la compétence du syndicat porte, à ce jour, sur la distribution de l'eau potable.

1.2. L'équipe élus

Suite aux élections municipales de 2014, le bureau syndical se compose comme suit :

Fonctions	A partir du 30 avril 2014
Président	Jean-Francis RICHEUX
1 ^{er} Vice-Président	Denis RAPINEL
2 ^{ème} Vice-Président	Jean-Luc BOURGEOUX
3 ^{ème} Vice-Président	Raymond DUPUY
4 ^{ème} Vice-Président	Jean-Pierre HÉRY
5 ^{ème} Vice-Président	Luc COUAPEL
6 ^{ème} Vice-Président	Marcel LE MOAL
Membre	Jacques LEROY
Membre	Jean-Paul ERARD
Membre	Christophe FAMBON
Membre	Henri MONAT
Membre	Joël HAMEL
Secrétaire	Didier GOUABLIN



Repères 2016

7 réunions de bureau

5 réunions de comité

Site internet : www.eaux-beaufort.fr

 *Les Eaux de Beaufort*

Les réunions de comités se succèdent dans chaque commune, afin de profiter de notre territoire et de toujours mieux se connaître. En 2016, ces réunions ont eu lieu à ROZ-LANDRIEUX, SAINT-MARCAN, TRESSE, SAINT-BROLADRE et LA VILLE-ES-NONAI.

1.3. Le personnel

La mission du personnel du syndicat est d'assurer la conduite du service, notamment en organisant les travaux d'investissement et en contrôlant les actions réalisées par le délégataire. Le tableau des effectifs comprend deux postes permanents : un poste technique et un poste administratif. Mme Séverine BOURSERIE occupe le poste de direction du syndicat et Mme Julia BARBAGALLO le poste de chargée de mission administrative et financière (a quitté le syndicat le 1^{er} juillet 2017).

Le régime indemnitaire RIFSEEP a été défini lors du comité de la Ville-Es-Nonais, en novembre 2016.

1.4. Les locaux

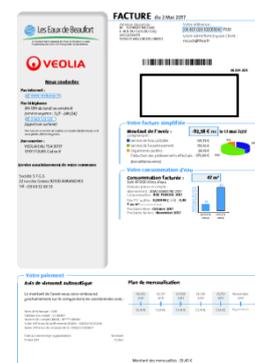
Les bureaux du siège du syndicat sont situés 19 boulevard de la République à Saint-Malo.

Les locaux d'exploitation (locaux pour les équipes techniques) utilisés par le délégataire du service d'eau potable VEOLIA EAU, sont situés à Dol de Bretagne, ZA des Rolandières et à Saint-Malo, ZI Nord. Ces locaux ne répondent plus aux besoins actuels du service et ne permettent pas d'accueillir du public. Le délégataire du service, VEOLIA EAU, accueille donc les usagers dans ses bureaux situés 23 rue Augustin Fresnel à Saint-Malo du lundi au vendredi de 13h30 à 16h30.

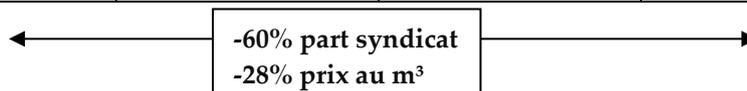
2. Bilan d'activités 2016

2.1. Le prix de l'eau

Après 4 années de baisses successives, le syndicat a décidé de maintenir les travaux sur l'année 2017. Les baisses effectuées du prix de l'abonnement et du prix du m³ d'eau ont un impact fort sur le prix de l'eau et la rémunération du syndicat.



	01/2014	01/2015	01/2016	01/2017
Prix du m ³ pour une facture de 120 m ³	3.17 € TTC	2.76 € TTC	2.32 € TTC	2.28 € TTC
Part de recette syndicale pour une facture de 120 m ³	119.48€ HT	103.64€ HT	48 € HT	44 € HT



Cette baisse est principalement due à la réduction de près de 60% de la part des recettes du syndicat entre 2014 et 2017. Ce résultat est le fruit d'un travail engagé, il y a maintenant huit ans. Les investissements importants réalisés ont permis d'améliorer la qualité de l'eau, la gestion des flux, des pressions et des pertes en eau. Ces actions ont enfin fait baisser la facture d'eau potable de 169 € entre 2008 et 2016 (baisse de la rémunération du délégataire puis du syndicat).

2.2. Travaux réalisés

En 2016, le syndicat a mandaté **3 399 185.91 € HT** de travaux soit **39 377 mètres linéaires (ml) de canalisations remplacées ou abandonnées et 3 397 ml d'extension de réseau**. Les principaux travaux réalisés sont les suivants :

Remplacement de canalisations à Mont-Dol



En juin 2015, le comité a arrêté le programme de renouvellement de canalisation 2016. Le bureau d'étude SAFEGE a été choisi pour réaliser la maîtrise d'œuvre de cette opération.

En particulier, à MONT-DOL ont été réalisés 10km de remplacement de réseaux d'eau pour 1.11M€HT.

Toujours dans l'esprit d'intervenir utile, 3.5km de réseaux d'eau ont été effacés du patrimoine lors de ces travaux ; de la conduite inutilisée, donc non renouvelée.



Article ouest France 15 Novembre 2016

Remplacement de la canalisation à MINIAC-MORVAN et LE TRONCHET

A cheval sur les 2 communes, un réseau de 2.5km ont été remplacés, pour un montant de 0.245M€HT.

Pour faciliter et sécuriser le chantier, une "aspiratrice" a été utilisée (retrait des matériaux par aspiration au lieu du tractopelle).

- Remplacement de la canalisation à St Coulomb

Conformément à l'objectif de regrouper les opérations de travaux, le syndicat a poursuivi le remplacement de la canalisation à Saint-Coulomb suite aux travaux sur la RD 74.

Il est également intervenu pour des remplacements entre le secteur du Clos Cochet et de la Petite Croix sur 1664 ml et à La Guimorais sur 1192 ml. Enfin, des travaux de renouvellement de

plusieurs rues de Saint Coulomb ont été effectués. Coût de l'opération : 485 000 € HT pour un total de 5km.

2.3. Un objectif : Rester à la pointe de l'innovation

Le syndicat poursuit sa démarche de développement durable.



Trancheuse

En utilisant la trancheuse et la pose de canalisations en PEHD renforcées sur les chantiers, le Syndicat réutilise les matériaux du site pour remblayer la tranchée du réseau d'eau potable. Cette démarche évite l'utilisation de matériaux épuisables et diminue fortement les rotations de camions pour transporter ceux-ci.



PEHD renforcé

Le Syndicat fait également poser des micro-ventouses. Elles sont faciles d'entretien, peu encombrantes et moins coûteuses que les ventouses classiques.

Formation sur l'entretien des micro-ventouses



2.4. Première participation à la semaine du développement durable initiée par Saint-Malo Agglomération et la commune de Plerguier

Lors de cette rencontre, le Syndicat est entré en contact avec le public afin de recueillir leurs questions et répondre à leurs besoins d'informations pour comprendre le service de l'eau. Réalisé dans une ambiance conviviale, il ressortira courant 2017, un panneau autour de l'étang de Beaufort, dont l'objet sera de répondre aux questions de la population.

Article ouest France 4 juin 2016

Châteauneuf - Saint-Jouan - La Gouesnière

Plerguier *Ouest-France 4/15 juin*

Développement durable : une balade pour s'initier

Parmi les nombreuses manifestations qui se sont déroulées lors de la Semaine du développement durable, Saint-Malo agglomération a proposé une balade-nature sur le thème de l'eau.

Saint-Malo agglomération (SMA) propose jusqu'au 5 juin, de nombreuses manifestations sur huit communes de son territoire, dans le cadre de la Semaine du développement durable.

Mardi, Jean-François Richeux, vice-président de SMA ; Jean-Luc Beaudou, le maire, et Raymond Dupuy, adjoint, ont accueilli les randonneurs venus faire la balade-nature, qui a suivi le tracé d'un prochain circuit prévu sur le site de Beaufort.

Gestion rigoureuse de l'eau dans le pays de Saint-Malo

« Une sortie pour comprendre le circuit de l'eau, de la production au robinet, mais aussi pour sensibiliser les usagers aux bons gestes qu'ils doivent avoir », a expliqué Jean-François Richeux.

Au cours de cette sortie, Séverine Bourani, technicienne des Eaux de Beaufort, a marqué des années, aux endroits où des panneaux informatifs et pédagogiques sur l'eau seront positionnés sur le circuit, lorsqu'il sera ouvert au public, dans quelques semaines. Elle a évoqué le problème de la pression, l'utilisation du chlore, le rôle du château d'eau...

Elle a également insisté sur le fait que le pays de Saint-Malo a des ressources limitées en eau. « Avec une situation de sécheresse une année sur deux, faire des économies d'eau est un vrai enjeu pour notre territoire. Aussi, nous avons mis en place une forte politique de recherches des fuites d'eau, qui porte déjà ses fruits. En 2010, 68 % de l'eau produite était facturée. Aujourd'hui, nous sommes à 63 % ».

Les participants ont également apprécié la beauté de ce lieu, soumis à un cahier des charges très rigoureux pour les terrains à proximité, afin de préserver la qualité de l'eau. Une disposition qui a montré son efficacité, puisque les derniers prélèvements indiquent 0 milligramme par litre de nitrates.

« Cette zone est classée Natura 2000, car on y trouve une espèce très rare : le coléanthe délicat, petite graminée qui n'est présente que dans trois départements en France. Des botanistes viennent régulièrement suivre les espèces végétales, qui se trouvent autour de l'étang », a ajouté Morgane Pierrette, responsable environnement, à SMA.

La visite s'est achevée autour d'un bar à eaux, où le public a pu goûter différentes eaux, et tenter de reconnaître celle de Beaufort, dont la saveur a fait l'unanimité.

2.5. Participation au contrôle des hydrants

En vue de lutter contre les pertes en eau et de prévenir les éventuels problèmes de qualité de celle-ci, le Syndicat des Eaux impose aux communes la présence de l'exploitant au contrôle des hydrants assurant la défense extérieure incendie. Il en existe plus de 700 sur notre territoire.

Lors du comité de ROZ-LANDRIEUX le Syndicat a donc décidé de prendre en charge les coûts de présence de l'exploitant en remboursant les collectivités de leurs contrôles d'hydrants, à raison de 1/3 des hydrants + 1 par an. On peut noter que cette démarche permet de diminuer de près d'1/3 les volumes nécessaires aux contrôles.



2.6. Lancement du Schéma Directeur

Le contexte a changé ces 10 dernières années, avec une forte augmentation de la population, sa répartition spatiale qui évolue, un actuel Schéma Directeur réalisé à 85%, et de forts objectifs de résultats demandés depuis 2010 par le Syndicat (structure gouvernante) en prévention du réchauffement climatique et maîtriser le prix de l'eau.



Un nouveau Schéma Directeur est donc lancé en 2016, avec des engagements forts :

- descendre à 350 000 m³ de volumes annuels perdus en 2023, (1.1Mm³ en 2010),
- diminuer/rationaliser le linéaire de réseau (-10km),
- diminuer les temps de séjours de la goutte d'eau,
- réduire les flux de tous ordres (électricité, déplacement de personnels, renouvellement d'équipements...).

Pour y parvenir, le Syndicat modélise (BIM : modélisation des données du bâtiment) ses réservoirs (ouvrages dessinés précisément en 3D). Ce faisant, l'exploitant et le Syndicat peuvent observer, mesurer, quantifier sans se déplacer. Par la suite et à titre d'exemple, l'exploitant pourra y attacher le suivi des équipements, et le Syndicat pourra établir plus facilement les études de réhabilitation des ouvrages. Les premiers résultats sortiront en 2018.

2.7. Soutien du syndicat à une opération de solidarité internationale



L'association BURKINA 35 a sollicité auprès du Syndicat des Eaux de Beaufort une subvention pour financer un projet de création de trois forages d'eau potable avec pompe à motricité humaine dans le village de TANYOKO, commune de PIBAORE au BURKINA-FASSO.



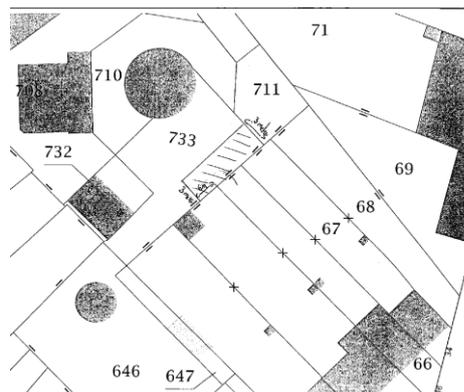
Une participation de 5 000€ a été votée en faveur de ce projet.

2.8. Modification du patrimoine foncier du syndicat

Servitude de passage devant le Château d'eau de DOL DE BRETAGNE :

Suite à une demande d'un propriétaire voisin du château de Dol de Bretagne, le Syndicat a accordé un droit de passage à véhicules légers et riverains. Dans le respect d'une égalité de traitement, une participation de 1000€ a été demandée.

Cette servitude n'entravera pas l'établissement de nouveaux projets par la suite.



Cession de parcelles au groupement forestier de Beaufort :

Lors de son comité à la VILLE-ES-NONAI, le Syndicat a décidé de céder au groupement forestier la parcelle E 759 située sur la commune de PLERGUER. En contrepartie, le Syndicat a préconisé le maintien de la parcelle boisée par des coupes raisonnées des arbres ou l'absence de coupes, dans le respect d'une régénération naturelle et une densité minimale d'un arbre mort, sénéscent ou dépérissant sur le terrain. La question du maintien d'arbres morts ou dépérissant a notamment pour objectif d'ouvrir des réflexions sur la biodiversité, à la fois sur la sélection naturelle des plants et sur l'alimentation de la faune (ex : oiseaux).



Cession de la bâche à SAINT-BROLADRE :

Lors du transfert de la compétence « eau potable » de la commune de SAINT-BROLADRE vers le Syndicat, cette dernière a cédé gratuitement l'ouvrage et son terrain. Le réservoir étant hors service depuis plusieurs années, le comité a décidé sa désaffectation en octobre 2016 et sa cession pour un euro symbolique à la commune de SAINT-BROLADRE avec la prise en charge des frais d'acte par celle-ci. La commune projette d'en faire une réserve incendie.

Désaffectation d'ouvrages à ROZ-SUR-COUESNON:

Dans un objectif continu d'optimiser le patrimoine et les temps de séjour de l'eau dans les réseaux, le comité a voté en 2016 la désaffectation des bâches de ROZ-SUR-COUESNON Centre et du pompage de La Claye-Pierre, abandonnés progressivement. Ces ouvrages pourront être sortis du contrat d'affermage lors du prochain avenant, maîtrisant ainsi les coûts d'exploitation.

3. Bilan financier 2016

Compte administratif 2016

Section d'exploitation

Dépenses

Chap	Intitulé	BP 2016 + DM	CA 2016
11	Charges à caractère général	580 000.00	485 541.35
12	Charges de personnel	120 000.00	102 920.61
65	Charges de gestion courante	65 000.00	60 655.83
66	Charges financières	30 000.00	26 649.91
67	Charges exceptionnelles	303 430.19	236 683.86
22	Dépenses imprévues	60 000.00	-
023	Virement en section d'investissement	5 555 227.30	-
042	Amortissement immobilisation	1 662 000.00	1 514 741.47
	TOTAL	8 375 657.49	2 427 193.03

Recettes

Chap	Intitulé	BP 2016 + DM	CA 2016
013	Atténuation de charges	0	479.00
70	Ventes de produits	2 000 000.00	2 419 088.80
75	Autres produits de gestions courantes	64 800.00	89 060.45
77	Produits exceptionnels		28 053.93
042	Opération d'ordre entre section	171 000.00	142 262.69
R002	Excédent d'exploitation reporté n-1	6 139 857.49	
	TOTAL	8 375 657.49	2 678 944.87

Section d'investissement

Dépenses

Chap	Intitulé	BP 2016+ DM	CA 2016
20	Immobilisations incorporelles	200 000.00	613.09
21	Immobilisations corporelles	272 000.00	23 639.46
23	Immobilisations en cours	11 997 000.00	3 409 854.94
13	Subventions d'investissement	50 000.00	12 267.59
16	Emprunt	60 000.00	58 169.15
20	Dépenses imprévues	300 000.00	-
040	Opération d'ordre entre section	171 000.00	142 262.69
041	Opération à l'intérieur de la section	10 000.00	735.32
	TOTAL	13 060 000.00	3 647 542.24

Recettes

Chap	Intitulé	BP 2016 + DM	CA 2016
13	Subventions d'investissement	200 000.00	285 595.77
16	Emprunt	232 593.86	232 593.86
23	Immobilisations en cours	100 000.00	-
021	Virement section exploitation	5 555 227.30	-
040	Amortissement immobilisation	1 662 000.00	1 514 741.47
041	Opération d'ordre à l'intérieur de la section	10 000.00	735.32
R001	Excédent d'investissement reporté N-1	5 300 178.84	-
	TOTAL	13 060 000.00	2 033 666.42

Chiffres clés

Dépenses : 6 074 735.27 €

Recettes : 4 712 611.29 €

4. Perspectives 2017

Le calendrier prévisionnel de l'année 2017 est ponctué par les grandes étapes suivantes :

- Lancement de l'accord-cadre à bons de commandes 2018 et ultérieures

Le comité syndical a retenu le cabinet ARTELIA comme maître d'œuvre de l'accord-cadre à bons de commandes pour les **travaux de remplacements et extensions de conduites d'eau potable**.

Le dossier prévoit un montant de travaux de 4 500 000 € HT maximum dans une période de quatre ans.

L'entreprise de travaux sera retenue au cours du second semestre 2017.

- Décision de construire le siège social à DOL DE BRETAGNE avec le centre d'exploitation

En 2015, le syndicat a décidé de construire le centre d'exploitation du service à DOL DE BRETAGNE sur la Zone d'Activités des Rolandières.

En 2016, la maîtrise d'œuvre du projet a été confiée au groupement ARCHIPOLE, AUA structures et THALEM Ingénierie. Après de premières études, la question de regrouper le centre d'exploitation et le siège social sur le même lieu est rapidement apparue.

Il a donc été décidé de proposer au comité syndical de revoir le programme de travaux confié au groupement pour intégrer la construction du siège social. Le comité a fait ce choix début 2017.

La finalisation du projet et le lancement des marchés de travaux se fera au cours de l'année 2017 pour un démarrage des travaux en 2018.

- Plan de communication en 2017

Le syndicat a choisi de lancer un nouveau plan de communication au cours de l'année 2017. Il a pour objectif de communiquer sur les actions entreprises par le syndicat mais également sur d'autres thématiques citoyennes comme la période de sécheresse et les bons gestes à tenir pour économiser l'eau.

- Poursuite des dossiers en cours

Les études sur le réservoir de SAINT-MELOIR-DES-ONDES se poursuivent et tendent vers une rationalisation de son alimentation. Le coût de ce projet (réservoir, pompages de Blanche-Roche, pompage de St Guinoux) est estimé à 3.5M€. Le projet définitif et le permis de construire paraîtront en 2017.

Le Syndicat tient enfin à perpétuer son objectif de réduction des pertes en eau sur le réseau public. Pour ce faire, il fixe des objectifs de travail à son exploitant et poursuit ses travaux de remplacement de conduite d'eau potable jusqu'au renouvellement de branchements.

Ensemble agissons pour économiser l'eau



CONCLUSION

L'eau est fédératrice. Elle est au centre de la vie de notre vie. Réduire les pertes en eau sur le réseau public, dans un premier temps, et accompagner les gens et entreprises dans leur propre économies d'eau dans un second temps, est la préparation de l'avenir.

Réchauffement climatique, pouvoir d'achat, dynamisme de notre territoire, tels sont les enjeux d'aujourd'hui et de demain. La réponse naturelle est de tendre vers la maîtrise du service de l'eau, son coût, son fonctionnement. Nous progressons puisque nous avons atteint déjà une économie de 600 000m³ /an de pertes en eau sur le réseau, tout en abaissant le prix de l'eau potable. Une maîtrise du service à laquelle on y associe de l'innovation et de la modernité (nouvelles techniques de tranchées, équipements moins encombrants pour les voiries, scan 3D des ouvrages), tout en conservant l'essentiel de notre mission de service public : la relation avec les gens.



Les Eaux de Beaufort

www.eaux-beaufort.com

Syndicat Intercommunal des Eaux de Beaufort – 19 Bd de la République – BP 38 – 35401 ST MALO Cedex
Tél : 02.99.40.08.33 – Fax : 02.99.56.12.91 – www.eaux-beaufort.com